

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collège Alain Chartier
15bis, rue des Billettes
14403 Bayeux Cedex
Tél : 02 31 92 26 06
Fax : 02 31 92 06 17
Courriel : int.0141762p@ac-caen.fr

Objet du marché: Voyage en Pologne (Cracovie - Auschwitz) du 16 au 18 mars 2020

Type d'avis: Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure: Procédure adaptée

Catégorie: Service

Date et heure limite de dépôt offre : 06/09//2019 à 12 h 00

Personne chargée du dossier : Mr Beaudry, Adjoint-gestionnaire

MARCHES PUBLICS

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

I – Type de marché : Marché de Services - Procédure adaptée (Art.28 du CMP)

II – Organisme qui passe le marché :

Mme CUCIZ Nelly
Collège Alain Chartier
15bis, rue des Billettes
14403 Bayeux Cedex

III – Objet du marché : Transport – Voyage Pologne (Cracovie – Auschwitz)

IV – Caractéristiques principales : voir le descriptif annexé au présent règlement.

NB : sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

V – a) Les offres seront présentées :

- Sous la forme de devis détaillés, selon le descriptif des besoins fournis en annexe, accompagnés de la description des services associés;
- Elles indiqueront les conditions d'annulation et de permutation des personnes participant au voyage;
- Elles seront exprimées en euros hors taxes et toutes taxes comprises;
- Les candidats pourront proposer au maximum une variante avec l'offre de base ;
- Les candidats préciseront en outre les conditions particulières de report ou d'annulation en cas de décision ministérielle française d'interdiction des voyages scolaires à l'étranger pendant la période prévue.
- La proposition devra prévoir l'assurance annulation pour l'ensemble du groupe.

b) Règlement :

- La commande deviendra effective à réception, en retour, du formulaire « engagement de l'Entreprise, transport occasionnel d'enfants » qui sera joint à la décision d'attribution du marché ;

- Le titulaire pourra recevoir une avance de 70 % du montant du voyage, le solde intervenant à réception des documents de voyages ou après service fait;
- Les factures seront mis à disposition via Chorus pro (Siret 19141762500016 / Service ALO / E-J : 1.
- Les règlements se font par virements administratifs.

VI – Conditions de participation :

Les candidats produiront à l'appui de leur candidature :

- la copie du ou des jugements prononcés s'ils sont en redressement judiciaire ;
- une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (ou DC1) ;
- les pièces prévues par les articles D.8222-4 et D.8222-5 du code du travail dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé,

Les candidats retenus devront être en mesure de justifier qu'ils ont satisfait à leurs obligations fiscales et sociales et de fournir les pièces mentionnées aux articles R324-4 ou R324-7 du code du travail (ou DC6 et DC7) ;

VII – Remise des propositions.

Les propositions seront transmises par voie dématérialisée sur le site de l'AJI avant le 06/09/2019 à 12 h 00. Le règlement de consultation ainsi que le descriptif devront être joints signés.

VIII – Critères de choix

Les offres seront jugées selon les critères pondérés suivants :

- prix : 60 % -
- conditions de report et d'annulation : 10 %
- qualité technique et services associés : 30 %

La note de prix (sur 10) est donnée par la formule : 10 x offre moins distante / offre. Les autres critères seront notés de 0 à 10.

Descriptif du projet de voyage en Pologne

Dates probables : Du 16 au 18 mars 2020

- Les besoins sont pour un groupe de 26 élèves et 4 accompagnateurs (payants) ;
- Le transport aller et retour Bayeux en avion et autocar – visite de Cracovie et du camp d'Auschwitz ;
- Départ de Bayeux le 16 mars (heure à arrêter) et retour à Bayeux le 18 mars 2020 (heure à arrêter) ;
- Transports métropolitains en autocar ;
- Transport aérien départ et retour de l'aéroport de Beauvais ;
- Transport sur place par autocar conforme aux règlements européens ;
- Le candidat précisera les principales caractéristiques de confort et de sécurité de l'autocar ainsi que la zone géographique d'hébergement des élèves ;
- L'alimentation devra être prise en charge du déjeuner du 16 mars au dîner du 18 mars 2020 ;
- Le programme demandé est décrit ci-dessous.

Renseignements complémentaires :

Relatifs au contrat Mr Beaudry Patrick Adjoint-gestionnaire

int.0141762p@ac-caen.fr

Relatif à l'organisation pédagogique Garnier Marianne – Enseignante

Marianne.garnier@ac-caen.fr

Programme détaillé du séjour :

Jour 1 (16/03) :

Voyage aller :

Départ vers l'aéroport de Beauvais (heure à arrêter) ;

Petit-déjeuner emporté par les participants ;

Déjeuner (2 options) :

1) au restaurant avant vol ;

2) emporté par les participants si impossibilité restaurant avant vol ;

Transport aéroport de Cracovie vers hébergement (auberge de jeunesse) ;

Installation dans auberge de jeunesse ;

Visite guidée de la ville de Cracovie, synagogues, Ghetto ;

Dîner à l'auberge de jeunesse.

Jour 2 (17/03) :

Petit-déjeuner à l'auberge de jeunesse ;

Déjeuner type panier repas fourni par l'auberge de jeunesse ;

Départ pour le Camp d'Auschwitz ;

Visite guidée du camp, retour en fin de journée ;

Dîner à l'auberge de jeunesse.

Jour 3 (18/03) :

Voyage retour :

Petit-déjeuner à l'auberge de jeunesse ;

Départ vers l'aéroport de Cracovie ;

Déjeuner (3 options) selon heure vol retour :

1) fourni par l'auberge de jeunesse ;

2) au restaurant avant vol ;

3) au restaurant après vol ;

Dîner au restaurant ;

Arrivée Bayeux (heure à arrêter)

La Principale

Nelly Cuciz

Le candidat